

Les systèmes d'information

Un moyen pour les membres de *s'approprier* leur devenir

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) n'a cessé, depuis sa fondation, de démontrer sa capacité de développer et de maintenir dans ses rangs une force militante de qualité. Le fonctionnement démocratique de la Centrale, le respect qu'elle accorde à ses membres, la place qu'elle leur réserve au sein de l'action syndicale ont permis à des milliers d'hommes et de femmes de s'approprier leur devenir et de prendre en main les destinées de leur syndicat.

Fidèle à cette tradition, la CSD a conçu une série d'outils destinés à soutenir l'action syndicale, mais surtout à aider ses différents syndicats affiliés à mieux cerner les besoins et les aspirations de leurs membres, à identifier les forces et les faiblesses de leurs interventions et ainsi à orienter et planifier davantage leur travail. Une initiative d'autant plus importante que les divers enjeux reliés au monde du travail se complexifient, que l'environnement de l'entreprise change continuellement, que les collectifs de travail sont de moins en moins homogènes, etc. Les collectes de données trop fragmentaires rendent particulièrement difficile une lecture réaliste de la situation.

Il est donc important de se doter d'outils de consultation à la fois accessibles au plus grand nombre et qui permettent de saisir adéquatement quelles sont les perceptions et les attentes des travailleurs.

Les nouveaux systèmes d'information qui ont été élaborés jusqu'ici portent sur trois grands thèmes : la vie syndicale, la conciliation travail-famille, la préparation d'un projet de convention collective. Ils répondent à deux grandes caractéristiques : la simplicité et la souplesse, qu'il s'agisse de la structure même des questionnaires qui sont administrés par les syndicats eux-mêmes ou de la cueillette des données.

la vie syndicale

la conciliation
travail-famille

la préparation d'un
projet de convention
collective

Les systèmes d'information, qui comprennent chacun de 15 à 20 questions, permettent également dans plusieurs cas de dresser des comparaisons entre différents groupes de travailleurs syndiqués et d'établir des moyennes basées sur les différentes régions ou sur les secteurs d'activités. Et, en fonction de ces moyennes, de déterminer si le score obtenu par un syndicat en particulier est satisfaisant ou non et à partir de là d'amener, s'il y a lieu, des correctifs.

Projet pilote

Avant d'être disponibles à l'ensemble des syndicats, ces nouveaux outils ont été préalablement testés par des groupes ciblés de travailleurs. Quant à celui portant sur la préparation d'un projet de convention collective, il a fait l'objet d'un projet pilote auquel a participé le Syndicat des travailleurs et travailleuses en aéronautique de Longueuil (CSD). « Nous souhaitons obtenir un portrait global, complet de la situation qui prévalait chez nous, nous voulions connaître les perceptions de nos membres sur le milieu de travail, les conditions de travail et les relations de travail, savoir aussi quels étaient leurs besoins spécifiques et leurs priorités », indique le président du syndicat, **Sylvain De Repentigny**.

Le syndicat a donc rencontré les personnes-ressources afin d'élaborer un questionnaire qui permette de couvrir les différents aspects de la vie de travail dans l'usine et d'identifier les préoccupations des travailleurs. L'exercice était d'autant plus intéressant qu'il s'est déroulé dans le cadre de la préparation des négociations en vue du renouvellement de la convention collective.



Sylvain De Repentigny

Le questionnaire a ensuite été distribué aux travailleurs et dans l'espace de 48 heures à peine, 86 % d'entre eux l'avaient rempli.

Les réponses obtenues, remises dans des enveloppes scellées, ont été compilées, décortiquées, analysées et un rapport synthèse a été déposé aux membres de l'exécutif syndical. Les conclusions du sondage ont également été communiquées à l'ensemble des travailleurs lors d'une assemblée générale.

« Ce n'était évidemment pas la première fois que le syndicat consultait les travailleurs, mais la consultation dépassait en envergure ce qui avait été fait auparavant. Les gens ont vraiment apprécié l'opportunité d'exprimer leur opinion sur une foule de sujets touchant tous les aspects de la vie au travail, de faire valoir leur vision, leurs attentes. Tous les syndicats devraient mener un tel exercice, c'est un outil de travail extraordinaire, indispensable pour un exécutif. Une consultation de cette importance contribue également à revitaliser la vie syndicale, à resserrer les liens entre tous les travailleurs », explique Sylvain De Repentigny.

À la lumière des conclusions que le questionnaire avait permis de dégager, un projet de convention collective a été élaboré par le syndicat, certaines demandes ont été révisées pour coller davantage aux préoccupations des travailleurs. « Tous nos membres s'identifiaient au projet, ils se retrouvaient dans chacun des articles, dans chacune des demandes qui étaient formulées. Mais au-delà des négociations, l'exercice nous a permis de renforcer l'unité de nos membres, de développer entre eux une plus grande solidarité, il a donné au syndicat une impulsion nouvelle », ajoute-t-il.

Un syndicat au sein duquel chaque travailleur se sent écouté, où les besoins de chacun sont pris en considération, constitue une véritable force de frappe. « Le milieu de travail se modifie constamment. L'ancienneté grandissante de la main-d'oeuvre, les mouvements de personnel, le départ des plus anciens, l'arrivée de jeunes, amènent des changements, qui n'ont peut-être rien de radical, mais auxquels il faut prêter attention. Les priorités évoluent, les syndicats doivent s'ajuster et cette capacité d'adaptation constitue en elle-même une source extraordinaire de dynamisme », considère Sylvain De Repentigny.

Les retombées positives engendrées par la réalisation de ce projet pilote démontrent que les systèmes d'information élaborés par la CSD constitueront, pour les syndicats qui les utiliseront, une ressource stratégique de toute première importance au soutien de l'action et de la vie syndicales. C'est un pas de plus vers une plus grande appropriation par les membres de la base de leur syndicat et par conséquent de leur devenir. ☺

« Ce n'était évidemment pas la première fois que le syndicat consultait les travailleurs, mais la consultation dépassait en envergure ce qui avait été fait auparavant. Les gens ont vraiment apprécié l'opportunité d'exprimer leur opinion sur une foule de sujets touchant tous les aspects de la vie au travail, de faire valoir leur vision, leurs attentes. Tous les syndicats devraient mener un tel exercice, c'est un outil de travail extraordinaire, indispensable pour un exécutif. Une consultation de cette importance contribue également à revitaliser la vie syndicale, à resserrer les liens entre tous les travailleurs »